

La Reine - Le Roi

(Médecin du séjour)

Le rôle du médecin bénévole est d'assurer, en collaboration avec l'Infirmière coordinatrice salariée de L'ENVOL, la prise en charge médicale (les soins médicaux et surveillances nécessaires aux enfants pendant la durée du séjour), conformément au Diplôme d'état de Docteur en médecine et selon les meilleurs standards pédiatriques. De plus un classeur des procédures médicales et différents protocoles de L'ENVOL est à disposition sur le site d'accueil. Le médecin travaille également en équipe avec les infirmier(e)s présents, les autres bénévoles non médicaux et les membres salariés de L'ENVOL.

Ce rôle commence en participant à la formation générale (formation commune à tous les bénévoles, notamment sur la Thérapie Récréative), et à la formation spécifique pour le Château (transmission des informations médicales). Ce rôle implique également une présence permanente 24h/24 sur le site pendant toute la durée du séjour.

La participation aux séjours de L'ENVOL suppose l'adhésion au programme de Thérapie Récréative mis en place (activités, jeux, animation) et l'implication dans son déroulement quotidien. La/le Reine/Roi n'a donc pas seulement un rôle exclusivement médical : il/elle collabore en permanence avec l'ensemble de l'équipe d'encadrement, bénévoles activités, bénévoles vie quotidienne, pour créer une ambiance sécurisante physiquement et psychologiquement pour les enfants.

Le Roi/La Reine doit se conformer aux règles de vie établies sur le séjour : pas de tabac, pas d'alcool, utilisation du téléphone portable en dehors de la présence des enfants.

Les règles de confidentialité et le respect du secret médical sont applicables à L'ENVOL et le Roi/La Reine devra y attacher une vigilance particulière à tout instant (notamment lors d'échanges avec les bénévoles non médicaux qui ne sont pas mis au courant des diagnostics des enfants).

Principales responsabilités :

- Collaborer avec l'infirmière coordinatrice et les autres bénévoles de l'équipe médicale pour planifier et assurer la prise en charge médicale individuelle de chaque enfant accueilli à L'ENVOL.
- Communiquer avec l'équipe non médicale concernant les besoins médicaux spécifiques et les limites éventuelles de chaque enfant.
- Accueillir les enfants à leur arrivée, évaluer leur situation médicale et son adéquation avec le séjour, les activités et l'offre de soins prodiguée sur le camp.
- Valider le jour de l'arrivée des enfants le dossier médical des enfants accueillis sur le séjour ce qui équivaut à leur acceptation définitive sur le séjour.
- Prescrire et s'assurer que tous les traitements, soins, surveillance et précautions préconisés par le médecin traitant référent de l'enfant sont respectés (en s'assurant notamment que les mesures d'hygiène et de sécurité sont appliquées)



- Être disponible pour assister les enfants lors des activités à risques, et plus largement ne pas hésiter à donner son avis pour assurer une bonne qualité et sécurité des activités.
- Répondre aux situations d'urgence en coordonnant les soins médicaux.
- Assurer la liaison avec l'hôpital référent et les parents de l'enfant si nécessaire.
- Accompagner un enfant lors d'un transfert éventuel vers le centre hospitalier de proximité si son état de santé requiert des soins médicaux urgents ne pouvant être prodigués sur le site.
- Tenir à jour le dossier médical des enfants en mentionnant notamment chaque passage au Château et toutes modifications de prise en charge.
- Participer à l'entretien des locaux et du matériel de l'infirmierie (nettoyage, rangement, vérification frigo, gestion du stock).
- Participer aux réunions quotidiennes de l'équipe du Château.
- Prodiger occasionnellement et si nécessaire des soins médicaux aux adultes bénévoles.

Les soins les plus fréquents à L'ENVOL sont :

- L'administration des traitements habituels des enfants (majoritairement PO, parfois par gastrostomie ; injectables sous-cutanés ou IV ; inhalés) et des traitements ajoutés en cours de séjours. Tous les traitements sont prescrits et doivent être tracés et signés par la Princesse/le Prince dans le DSI de l'enfant,
- La prise en charge des blessures minimales (brûlures, coupures, piqûres d'insectes, manifestations douloureuses diverses ...),
- Education thérapeutique, si et seulement si c'est une demande de l'enfant,
- La réalisation de prélèvements sanguins ou urinaires chez un enfant et leur acheminement vers un laboratoire d'analyses médicales.

L'infirmière-coordinatrice est présente pendant la totalité du séjour et est considérée comme la référente infirmière en situation de crise, et comme la référente des différents soins, ainsi que l'organisation. Ce rôle est bien sûr exercé en collaboration avec toute l'équipe du Château.